

# CÉGEP INTERNATIONAL, LE MONDE À LA PORTÉE DES CÉGÉPS

Propos recueillis par Julie ROBERGE, professeure de français au Cégep André-Laurendeau et membre du comité de rédaction de *Pédagogie collégiale*.



Ces dernières années, compte tenu de l'accentuation du mouvement des collèges en faveur de l'internationalisation de l'éducation, on entend de plus en plus dans le réseau le nom d'une organisation: Cégep international. Quel est exactement le rôle de cette organisation? Comment soutient-elle les efforts des collèges et des individus en matière d'internationalisation? Pourquoi les collèges québécois doivent-ils se soucier de créer des ponts avec l'étranger?

Pour répondre entre autres à ces questions, dans le cadre du dossier «Les collèges de par le monde», *Pédagogie collégiale* a rencontré M<sup>me</sup> Evelyne Foy, directrice générale de Cégep international depuis 1999, qui compte une longue expérience professionnelle dans le domaine de la coopération internationale et du développement communautaire.

## JULIE ROBERGE:

Pouvez-vous nous parler de Cégep international?

## EVELYNE FOY:

Cégep international est d'abord une organisation au service de ses membres, qui sont des collèges, des cégeps et des instituts. Elle facilite leurs actions sur le plan international en leur fournissant de l'information, des formations et en les mettant en contact avec des partenaires d'autres pays. Cégep international joue également un rôle de représentation et de pression auprès des ministères et organismes qui ont une influence sur l'internationalisation des cégeps, sur la mobilité des étudiants et des enseignants ainsi que sur le recrutement d'étudiants étrangers. Enfin, Cégep international contribue au rayonnement du réseau collégial par une collaboration avec des organismes canadiens comme l'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC) et le Bureau canadien d'éducation internationale, ainsi que par une participation à des organismes internationaux et nord-américains.

Pouvez-vous nous parler de l'évolution de Cégep international?

**ef** Cégep international est né en 1993, à l'initiative de représentants de quelques cégeps, notamment

Maisonneuve, Saint-Jean-sur-Richelieu, Rivière-du-Loup et Outaouais, qui souhaitaient unir leurs forces pour réaliser des projets internationaux.

Depuis 1999, moment auquel Cégep international a reçu du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) un premier financement, les 48 cégeps membres de la Fédération des cégeps adhèrent à Cégep international et bénéficient de ses services, tout comme le font depuis quelques années deux collèges privés, Laflèche et Méridien, ainsi que l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) et l'Institut de technologie agro-alimentaire (ITA).

Outre ses activités de formation, de production d'outils et de guides sur la mobilité étudiante, ses actions pour faciliter l'accueil des étudiants étrangers et l'exportation du savoir-faire collégial, Cégep international organise des colloques, des séminaires spécialisés et gère des programmes que le MELS lui confie. Ainsi, l'organisation gère depuis 2003 le Programme d'internationalisation de l'éducation québécoise, le PIEQ-Volet II.

Depuis 2008, Cégep international gère également des programmes de mobilité étudiante et enseignante, de bourses d'excellence et d'exemption

de droits de scolarité pour les étudiants étrangers.

Et vous pensez que c'est important, pour les cégeps, d'être sur la scène internationale?

**ef** C'est incontournable! Les cégeps font partie de l'enseignement supérieur, il faut connaître les courants qui traversent l'éducation à travers le monde. La situation internationale étant ce qu'elle est, avec des pays interreliés et interdépendants, cela suppose que nos étudiants se tournent vers le monde, que les enseignants aient l'occasion de participer à des réseaux internationaux. C'est, me semble-t-il, une des conditions essentielles du développement du réseau et de son adéquation au monde. C'est aussi dans la mission éducative des cégeps. Il faut que les jeunes soient formés pour pouvoir œuvrer aussi bien ici que dans d'autres pays. On voit les ententes que le Québec conclut sur la mobilité de la main-d'œuvre, avec la France pour le moment, bientôt avec le Canada et l'Europe. Si nous ne nous soucions pas que nos diplômes soient reconnus, que la formation de nos étudiants soit équivalente à celle des étudiants des autres pays, nous aurons négligé un aspect fondamental.



Est-ce que tous les cégeps mènent des activités sur le plan international ?

**ef** Certains cégeps sont plus actifs que d'autres. Il y a trois ou quatre cégeps qui ont des services internationaux depuis plus de vingt ans. D'autres ont des actions très larges incluant, par exemple, la coopération internationale, la mobilité étudiante et l'accueil d'étudiants étrangers. D'autres encore ont des actions plus spécifiques. Ainsi, certains cégeps décident de ne mettre l'accent que sur la mobilité étudiante, alors que d'autres cégeps se sont plutôt concentrés sur le développement de la coopération internationale.

Une enquête menée en 2005 démontrait que la plupart des cégeps, soit plus de 80 %, réalisaient des activités internationales. Chacun choisit les activités qui lui conviennent. Cégep international est là pour les soutenir, et plusieurs cégeps ont fait appel à nous pour se doter d'une politique internationale.

Est-ce qu'il y a des pays avec lesquels il est plus facile de faire des ententes ?

**ef** Ça dépend de quoi on parle. Pour la mobilité étudiante, ce qu'on constate pour le moment, c'est que la majorité des ententes ont été conclues avec la France. Question de langue. Mais ça se diversifie de plus en plus et on le voit à travers les bourses de courts séjours qu'on attribue aux cégeps. À titre d'exemples, plusieurs projets se déroulent en Afrique francophone et en Amérique du Sud, où les étudiants vont apprendre l'espagnol. Il y a toujours eu beaucoup de stages en Amérique centrale, au Nicaragua et au Costa Rica, entre autres. On a aussi un programme spécial de bourses pour les courts séjours des étudiants québécois au Mexique.

En Chine et en Asie en général, ce n'est pas encore très développé. Cependant, le gouvernement du Québec a regroupé les organismes de coopération jeunesse au sein des Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ) qui, depuis l'an dernier, soutiennent des programmes de mobilité vers l'Asie. On ouvre alors d'autres voies, on travaille en partenariat avec les Offices.

*La situation internationale étant ce qu'elle est, avec des pays interreliés et interdépendants, cela suppose que nos étudiants se tournent vers le monde, que les enseignants aient l'occasion de participer à des réseaux internationaux. C'est [...] une des conditions essentielles du développement du réseau et de son adéquation au monde.*

Est-ce que les efforts internationaux des cégeps se comparent à ceux des établissements d'enseignement supérieur du reste du Canada ?

**ef** En ce qui a trait au recrutement d'étudiants étrangers, les autres provinces, comme l'Ontario et la Colombie-Britannique, sont bien plus avancées que nous. Il faut dire qu'elles ont des moyens beaucoup plus considérables que les nôtres parce que, en général, dans les autres provinces, les frais de scolarité payés par les étudiants étrangers sont entièrement conservés par les collèges, ce qui représente une somme considérable que ceux-ci peuvent réutiliser pour recruter à l'étranger. Ici, les cégeps qui accueillent des étudiants étrangers ne reçoivent que 10 % de plus que ce qu'ils reçoivent pour un étudiant québécois, alors que cette clientèle demande beaucoup

d'encadrement, ne serait-ce qu'en matière de services spécifiques pour faciliter son intégration et sa réussite. Avec les nouveaux programmes pour appuyer le recrutement d'étudiants étrangers, la situation devrait s'améliorer.

Je n'ai pas de chiffres précis pour comparer la mobilité de nos étudiants avec ce qui se fait dans les autres provinces, mais je peux présumer que nous sommes avantagés. Celles-ci n'ont pas d'organismes comme les Offices jeunesse qu'on retrouve au Québec ni de programmes spécifiques de leur gouvernement provincial.

En ce qui a trait à la coopération internationale, les cégeps se comparent très favorablement. Plusieurs projets d'exportation de savoir-faire vers les autres pays se font par le truchement de l'ACCC. De façon générale, les cégeps se démarquent dans les pays francophones. Quelques cégeps ont par ailleurs développé leur capacité à intervenir dans les pays lusophones, c'est-à-dire des pays où la langue est le portugais, au Mozambique par exemple. Grâce à Cégep international, plusieurs projets sont également réalisés au Chili.

Des cégeps ont-ils des antennes dans d'autres pays ?

**ef** Il y a des cégeps qui offrent des programmes à l'étranger ; ils ont un partenariat avec un établissement d'un autre pays. Le Cégep Marie-Victorin, par exemple, offre depuis au moins trois ans un programme en administration en Chine, en partenariat avec une université chinoise. Au terme de leur formation, les étudiants ont un double diplôme, chinois et québécois. Le programme est offert en anglais parce que ce cégep a un statut bilingue. Le Cégep



de Jonquière vient pour sa part de conclure des ententes avec un établissement au Maroc, alors que le Cégep de Matane y offre aussi un DEC préuniversitaire et un programme avec Ubisoft. Il y a aussi des cégeps qui offrent des AEC au Maroc et en Algérie depuis longtemps, en informatique et en administration, par exemple. Ce sont les exemples qui me viennent en tête. Il y a, bien évidemment, des tentatives qui n'ont pas abouti : ça dépend du sérieux du partenaire ou de la complexité du programme à délocaliser.

Avec qui les cégeps ont-ils le plus de partenariats, étant donné qu'ils n'existent qu'au Québec ?

**ef** Les partenaires sont souvent des universités ou différents centres de formation technique faisant partie d'universités. Par exemple, Cégep international invite les cégeps à faire des projets au Chili, avec des Centres de formation technique relevant d'universités chiliennes. En France, les Instituts universitaires de technologie (IUT) offrent, selon nous, des programmes de niveau collégial, mais comme ils font partie des universités françaises, ils tendent désormais à développer leurs relations avec les universités québécoises, bien qu'on accueille chaque année plusieurs centaines de stagiaires des IUT. Le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu à lui seul en reçoit environ 300 par année ! Toujours en France, il y a aussi les lycées techniques qui offrent des baccalauréats technologiques spécialisés (BTS) qui sont l'équivalent du DEC technique. En Belgique, il y a les Hautes Écoles ; au Mexique, il y a les Universités technologiques. Pour établir des partenariats, il faut faire beaucoup de recherches et être à l'affût pour bien connaître les systèmes d'éducation

des autres pays afin de trouver le niveau qui correspond au nôtre. C'est évidemment plus facile de faire des échanges dans les programmes techniques que dans les programmes préuniversitaires.

Quand on intervient en exportation de services, c'est surtout pour appuyer la création de programmes techniques selon l'approche par compétences : le Québec a la réputation d'être à l'avant-garde quant à cette approche. Le MELS en a fait une large promotion sur la scène internationale par l'intermédiaire des *Cahiers de l'ingénierie de la formation professionnelle et technique*, dont les droits de traduction et de diffusion ont été cédés à l'UNESCO, qui fait maintenant circuler ces documents partout dans le monde. Ceux-ci ont été traduits en espagnol et le seront en arabe ; cette expertise en la matière est une image de marque pour le Québec. Aussi, les cégeps sont sollicités pour faire de la formation d'enseignants et développer des outils, dans l'optique de l'approche par compétences.

Qu'est-ce que vous entendez par « mobilité professionnelle » ?

**ef** C'est la possibilité, pour le personnel des cégeps, de faire des stages de perfectionnement, d'exploration ou de recherche à l'étranger.

Pour l'instant, la mobilité professionnelle, telle qu'elle est soutenue par un programme spécifique du MELS, ne touche que les enseignants. Ceux-ci peuvent faire des séjours d'un minimum de deux semaines, dans un établissement d'enseignement ou dans un centre de recherche. Il n'y a pas vraiment de durée maximale, bien que le montant maximum des bourses

offertes soit de 3 000 \$. Il faut aussi que les collèges acceptent de laisser partir les enseignants.

Ce que le programme de mobilité enseignante vise, c'est vraiment, dans une perspective de perfectionnement, de permettre aux enseignants d'aller créer des liens ailleurs, de faire de la recherche, d'aller rencontrer des collègues de leur discipline, d'aller offrir des séminaires dans une université ou dans un centre de formation technique. Il y a aussi quelques rares exemples où deux enseignants échangent leur poste pour une session ou une année.

Par ailleurs, à travers le Programme d'internationalisation de l'éducation québécoise (PIEQ - Volet II), on peut aussi soutenir les projets des enseignants qui vont dans d'autres pays pour préparer la mobilité étudiante ou pour participer à des conférences et colloques.

Côté statistiques, chez les enseignants, combien sont partis à l'étranger ?

**ef** Le programme de mobilité enseignante est tout nouveau. En 2008-2009, on a géré deux appels de projets et il y a peut-être une trentaine de professeurs qui sont partis à l'étranger. Ce programme est sûrement appelé à se développer. Son budget annuel est de 150 000 \$ et on peut donc penser à une cinquantaine de bourses offertes chaque année.

C'est un début, et on pourra espérer une augmentation du budget si on démontre bien le sérieux du programme. C'est un programme qu'on juge très important : on se dit que la mobilité enseignante peut soutenir la mobilité étudiante et le recrutement d'étudiants étrangers. Tout ça est lié.

## Les collèges de par le monde



Est-ce que les étudiants sont eux aussi « mobiles » ?

**ef** Oui, ce que l'on appelle la mobilité étudiante touche des cégépiens inscrits à temps plein qui vont faire un stage crédité en milieu professionnel ou une session d'études à l'étranger. Pour le moment, ce sont les stages en milieu de travail qui dominent. Au fil du temps, on croit que se développeront aussi les séjours d'une session ou d'une année. Le programme de bourses de courts séjours géré par Cégep international s'adresse aux étudiants québécois. Les étudiants étrangers qui viennent en stage ici ont, pour leur part, un soutien financier de leur pays ou viennent à leurs frais.

Combien d'étudiants québécois font ainsi des séjours à l'étranger ?

**ef** Je ne peux pas donner de chiffres précis parce qu'on ne le sait pas ! Il nous faut développer un outil pour colliger cette information, ce qu'on souhaite faire cette année. Mais je pense que ça doit tourner autour de 2 000 étudiants. Il y a quelques centaines d'étudiants qui reçoivent des bourses de courts séjours. Il y a aussi beaucoup d'étudiants qui font des stages de solidarité internationale ou différents projets, mais même dans les cégeps, on ne sait pas tout à fait combien d'étudiants se sont « promenés », parce qu'il s'agit souvent d'initiatives personnelles d'étudiants et d'enseignants. Il nous faut vraiment comptabiliser le tout de façon plus rigoureuse, afin de mieux connaître la réalité de chacun des cégeps, les types de stages réalisés, etc.

Par ailleurs, 2 000 étudiants en mobilité sur les 158 000 étudiants du collégial, ce n'est pas beaucoup. Les Européens visent 10 % de mobilité ; du côté du Québec, on est donc

encore loin du compte. En 2020, l'Europe voudrait même avoir un taux de mobilité étudiante de 20 %. Il faut dire qu'outre-Atlantique, plusieurs programmes facilitent la mobilité et les Européens se donnent les moyens pour qu'un étudiant aille d'un pays à l'autre et que sa formation soit reconnue ; ici, aller à l'étranger et faire reconnaître ses cours ou obtenir un double diplôme, ce n'est pas aussi facile. On a du travail à faire là-dessus.

Si un étudiant souhaite faire une session à l'étranger et que cette session soit reconnue, cela exige un travail d'analyse du programme de l'établissement où il sera accueilli, pour s'assurer que la formation qu'il reçoit à l'étranger soit vraiment compatible avec son programme au cégep. Une session à l'étranger ne doit pas avoir pour résultat de prolonger la durée du DEC.

Y a-t-il des programmes qui permettent à des étudiants étrangers de venir faire une partie ou toutes leurs études ici ?

**ef** Il existe des programmes permettant à des étudiants étrangers de venir étudier ici à temps plein. Il y a deux types de programmes : celui qui permet aux étudiants d'être exemptés de droits de scolarité et celui qui offre des bourses d'excellence, pour des étudiants qui s'inscrivent dans des programmes techniques spécifiques.

Ce sont les cégeps qui recrutent les étudiants, mais Cégep international peut faciliter ce travail en participant à des salons de recrutement. On en fait quelques-uns en France avec les Services régionaux d'admission. C'est un volet important de l'action internationale des cégeps ; actuellement, il y a à peu près 2 000 étudiants étrangers dans les collèges, ce qui est une nette progression : il y en

avait à peu près 500, il y a trois ans. C'est très enrichissant pour tout le monde d'avoir des étudiants étrangers, que ce soit pour une session ou pour un stage. Mais cela demande une grande concertation de divers corps d'emploi et services : les responsables de la vie étudiante, du cheminement scolaire, de la Direction des études, les enseignants... Il faut toujours quelqu'un pour faciliter les démarches des étudiants et les soutenir dans leurs efforts. À titre d'exemple, la présence d'une personne est nécessaire pour répondre au téléphone pendant l'été parce qu'un étudiant peut appeler pour dire qu'il n'a pas eu son visa et qu'une intervention du collège est nécessaire !

Dans votre esprit, est-ce important d'aller ailleurs, pour les enseignants comme pour les étudiants ?

**ef** Si on pouvait soutenir toutes les catégories d'employés des cégeps, je pense aux conseillers pédagogiques, aux gens qui travaillent à la vie étudiante, par exemple, ce serait encore mieux. Pour le moment, l'un des programmes qu'on gère cible les enseignants. Par contre, à travers le PIEQ, d'autres catégories de personnel peuvent toutefois profiter de ces occasions. Les conseillers pédagogiques interviennent souvent dans les projets d'exportation du savoir-faire, par exemple.

Par le passé, les projets internationaux portaient souvent de la volonté d'une seule personne, dans un cégep. Souvent, cette dernière s'est trouvée démunie pour trouver un projet, un partenaire, de l'argent. Qu'en est-il maintenant ? Est-ce que, dans l'ensemble, c'est un peu plus structuré ?

**ef** Les cégeps réalisent qu'il faut un appui institutionnel pour développer



les activités internationales. Dans cette optique, plusieurs cégeps confient des responsabilités précises à des personnes et à des services qui regroupent l'ensemble des activités internationales. Je pense qu'on sort de la période où la seule responsabilité individuelle prévalait. C'est sûr qu'il y aura toujours une grande part d'investissement personnel requise de la part des enseignants et d'autres personnes, mais cela ne suffit pas pour assurer la pérennité des actions...

Il est complexe d'organiser la mobilité, d'accueillir des étudiants ou d'exporter son savoir-faire, mais le résultat est tellement enrichissant! Il faut s'assurer que les efforts de chacun soient reconnus et qu'on se préoccupe des retombées et des suivis dans le milieu. Il faut aussi transmettre l'information. Certains cégeps ont d'ailleurs des bulletins ou des accès Intranet pour faire connaître leurs activités internationales. Les sites Web peuvent aussi être mis à contribution. Il est essentiel qu'il y ait une bonne coordination des actions à l'intérieur des cégeps et une bonne communication avec l'ensemble de la communauté collégiale.

Quel serait le plus grand défi d'un enseignant qui veut développer un projet international?

**ef** Tout dépend du projet et de l'ampleur qu'il veut lui donner, mais il est certain que de trouver le bon partenaire est important, tout comme de trouver un objet d'échange qui soit réciproquement intéressant pour l'enseignant d'ici et pour les gens qui le reçoivent là-bas.

Il faut aussi planifier l'absence de l'enseignant, ce qui nécessite une entente avec son collège pour qu'il soit libéré un certain nombre de jours ou de semaines. Bien sûr,

certains enseignants choisissent de partir pendant les vacances, mais si le projet est réalisé pendant l'année scolaire, il faut une bonne organisation interne, une ouverture de la part de la direction du collège comme des collègues pour que tout le monde soit conscient que ce n'est pas une fantaisie, que ce n'est pas un privilège, que l'éducation, aujourd'hui, implique des déplacements vers l'étranger.

Je dirais aussi que la première qualité pour s'ouvrir sur le plan international, c'est la curiosité. Après, c'est le sens de l'organisation: tant avant de partir, parce qu'il faut tout prévoir, que sur place, parce que ça ne se passe pas toujours comme prévu. Il faut également de la persévérance: avoir une idée est une chose, la mener à terme en est une autre. Il y a aussi un défi personnel: c'est un surplus de tâches, il faut donc être motivé. Mais à peu près tous les enseignants qui reviennent d'un projet international ne rêvent que d'en faire un autre. On va essayer de faire connaître les projets des enseignants qui ont bénéficié de bourses et de faire de l'accompagnement pour en aider d'autres à déposer des projets. Ça semble compliqué pour certaines personnes, mais ce n'est pas si compliqué: la qualité des projets présentés dans le cadre du Programme de mobilité en témoigne! Ce qu'il faut, c'est un partenaire, un thème d'étude, la durée du séjour, le programme et montrer comment le projet s'insère dans les activités du cégep.

Qu'est-ce que le collège retire d'une expérience internationale?

**ef** Des étudiants mieux formés, plus ouverts sur le monde. Des enseignants qui vont insuffler une motivation plus grande à leur enseignement, une

motivation qui va aussi rejaillir sur leurs collègues. Des projets nouveaux aussi: les enseignants qui vont à l'étranger, reviennent toujours les yeux pas mal brillants. Les étudiants aussi, malgré le choc du retour: ils ont acquis une nouvelle maturité, ils ont vu autre chose et ils ont été confrontés à leurs limites. Par ailleurs, accueillir des étudiants étrangers, pour des cégeps en région, ce n'est pas rien. Dans certains cas, ces étudiants garantissent l'offre d'un programme... Ils amènent aussi une diversité culturelle dans des milieux où l'immigration n'existe pas. Même à Montréal, où l'immigration est importante, les étudiants étrangers apportent beaucoup à un collège, ne serait-ce que par l'intensité qu'ils mettent à leurs études ou à leur intégration, même si elle est temporaire.

Depuis 10 ans, qu'est-ce qui a changé dans l'internationalisation des cégeps, dans la mobilité?

**ef** Tout a changé! Tous ces programmes dont je viens de parler n'existent que depuis peu et, déjà, par exemple, le nombre d'étudiants étrangers accueillis au Québec a quadruplé... Grâce à une volonté des cégeps de travailler fort dans une perspective internationale, à l'obtention de moyens de la part du MELS et à un travail important du réseau, les cégeps sont désormais inscrits dans le mouvement international.

Et ce n'est pas terminé: beaucoup d'autres projets à saveur internationale pourront être réalisés au fil du temps. Cégep international compte bien y contribuer! ♦

Pour plus de renseignements, consultez le site de Cégep international. [En ligne] [www.cgepininternational.qc.ca](http://www.cgepininternational.qc.ca)